

Avis de constitution

SOCIETE « NOURAF SARLU »

Siège Abidjan Cocody 2 plateaux non loin de
Sococe, Lot lot 1320 deux pltx bs onep 023, Ilot ilot 137

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOURAF SARLU »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE
- La production et la commercialisation
d'énergies

- renouvelables;
- La vente d'équipement solaires ;
- L'installation de systèmes énergétiques ;
- L'assistance technique aux clients ;
- La formation dans le domaine des énergies renouvelables

-La fabrication et la production de panneaux solaires

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody 2 plateaux non loin de Sococe, Lot lot 1320 deux pltx bs onep 023, Ilot ilot 137

Dirigeant(s) M DIABAGATE CHEICK OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11259 du 07/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68756/GTCA/RC/2025 du 07/11/2025

